

Maison d'Accueil Spécialisée (MAS)

Le Petit Clos



Laurence GAUTIER,
Directrice

Damien LOZACH,
Responsable Adjoint



LE PETIT CLOS
MAISON D'ACCUEIL SPECIALISEE
association hospitalière de Bretagne

La Maison d'Accueil Spécialisée « Le Petit Clos » de Plœuc-L'Hermitage a été créée en 1998 à l'initiative de l'Association Hospitalière de Bretagne, de l'Établissement Public Médico-Social de Saint-Quihouet, du Foyer de Vie du Coadou et de la municipalité de Plœuc-L'Hermitage, réunis au sein de l'Association Inter-Établissements pour le Traitement et l'Accueil des Autistes 22 (AITAA 22).

L'Association Hospitalière de Bretagne, qui avait redéployé des moyens (en personnel, financiers, etc.) pour permettre à la MAS de fonctionner de manière autonome, a intégré « Le Petit Clos » en son sein en janvier 2010.

Spécialisé dans l'accueil d'adultes avec autisme, "Le Petit Clos" a une capacité d'accueil de 23 places en internat complet, et d'une place d'accueil temporaire, réparties en trois unités de vie.

A compter de mars 2026, la MAS est délocalisée pour une durée de 18 mois environ sur Loudéac afin de réaliser des travaux importants au sein du bâtiment.

Les critères et modalités d'accueil

Après avoir obtenu un avis d'orientation en MAS délivré par la Commission des Droits et de l'Autonomie de la Personne Handicapée, une demande doit être adressée à la directrice de la MAS.

En confirmation du handicap d'autisme, il est demandé au candidat de fournir un diagnostic posé par un Centre de Ressources Autisme (CRA). Les admissions se font ensuite après acceptation de la candidature, selon les places disponibles, et après réunion de la commission d'admission interne. Des rencontres avec les candidats et les familles permettent de finaliser le projet.

Le choix s'opère en fonction de différents critères comme les compétences de la personne et sa capacité à s'adapter à la vie collective ou la possibilité d'établir un partenariat avec la famille.

La décision de la commission est souveraine.

La prise en charge

La MAS assure une prise en charge en internat complet 365 jours par an. Les



résidents bénéficient de retours réguliers en famille et de séjours de vacances avec des organismes spécialisés externes.

Le résident qui perçoit l'Allocation Adulte Handicapé (AAH) verse à l'établissement le forfait journalier hospitalier pour ses jours de présence. Il participe aussi aux frais liés à ses activités de loisir.

Par ailleurs, la MAS perçoit un prix de journée par résident présent versé par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM).

Le personnel

35 personnes de formations pluridisciplinaires constituent l'équipe de la MAS : le directeur, le chef de service, le/la psychologue, les infirmiers, les éducateurs spécialisés, l'éducateur sportif, les aides médico-psychologiques, le/la psychomotricien(ne), les moniteurs éducateurs, le moniteur d'atelier, les aides-soignant(e)s, les agents de service, l'ouvrier d'entretien, le/la comptable et la secrétaire.

Le séjour

L'établissement, à orientation éducative, propose un projet personnalisé à chaque résident, au travers d'activités spécifiques. L'objectif est d'améliorer sa communication, son développement personnel et sa participation sociale. Les relations avec l'entourage familial sont privilégiées.

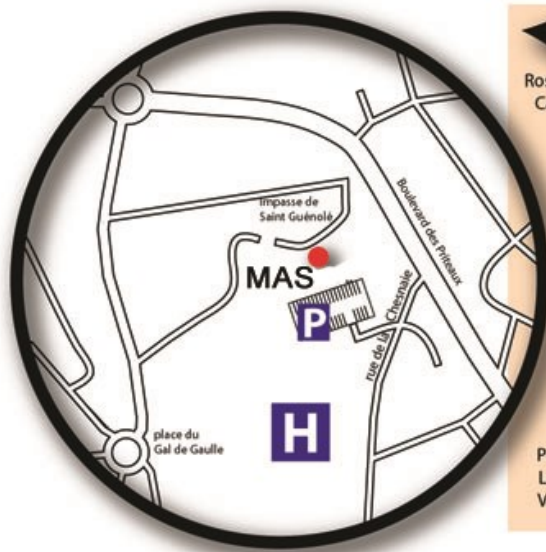
La MAS recouvre deux dimensions :

- Le lieu de vie de la personne avec son espace personnalisé, dans un établissement qui offre un cadre de vie agréable et adapté.
- L'accompagnement de la personne accueilli par une équipe pluridisciplinaire, formée aux spécificités de l'autisme.

D'autre part, les familles sont associées à la mise en œuvre du projet d'établissement et des projets éducatifs individualisés.



L'accès au Centre



LE PETIT CLOS
MAISON D'ACCUEIL SPECIALISEE
association hospitalière de Bretagne

Résidence La Rose des Sables
Rue de la Chesnaie
22600 LOUDEAC

Tél. : 02 96 64 23 23

Fax : 02 96 64 23 29

secretariat.mas.ploeuc@ahbretagne.com

www.ahbretagne.com

